



Ville de
Rouyn-Noranda
Fierté • Solidarité • Savoir

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 1^{er} mars 2018



MOT DU PROTECTEUR DES CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS

La Ville de Rouyn-Noranda a, depuis plusieurs années, beaucoup de projets qui nécessitent des investissements importants pour leur réalisation. La Ville a toujours réussi à prioriser des projets qui touchent directement l'accessibilité des citoyens handicapés, et ce, malgré les contraintes budgétaires.

La Ville recherche des projets qui ont des impacts significatifs; les actions sont donc ciblées pour des projets concrets qui, dans certains cas, bénéficient à tous les citoyens, comme par exemple lorsqu'un sentier pédestre accessible est réalisé.

Serge Dion, CRIA

Protecteur des citoyens et citoyennes handicapés et
Directeur des ressources humaines
de la Ville de Rouyn-Noranda

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

PHILOSOPHIE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS

La Ville de Rouyn-Noranda, dans le cadre de ses activités municipales, se soucie des besoins particuliers des personnes handicapées. Les fonctionnaires municipaux, tant lors de la planification que de l'exécution de projets, le font avec le souci de l'accessibilité, non seulement pour les citoyens handicapés, mais également pour les citoyens qui sont en perte d'autonomie.

Par ailleurs, la sensibilisation de tous les employés municipaux est une composante importante de la stratégie municipale ayant but de saisir les opportunités pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes handicapés.

UNE OBLIGATION LÉGALE

L'article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* stipule que toutes les municipalités de 15 000 habitants et plus doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Ce document répond à cette exigence légale.

UNE CONSULTATION INTERNE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction à la Ville de Rouyn-Noranda est consultée lors de l'étape de planification des projets d'investissements, à savoir si les différents projets d'investissements, tant au Plan directeur triennal immobilier (PDI) qu'au budget annuel, incluent des options d'accessibilité universelle.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

BILAN DES ACTIONS 2017

➤ L'adaptation de domicile

Il existe, en date du 31 décembre 2017, 4 dossiers en cours de traitement, 9 dossiers en attente et 8 dossiers complétés.

Le traitement d'une demande débute à partir d'une prise en charge par un ergothérapeute.

➤ Les bâtiments municipaux

Au Théâtre du cuivre, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'accès avec une pente par le trottoir a été rapproché de l'entrée principale.

➤ La signalisation et le stationnement

Les vérifications soutenues des espaces de stationnement pour personnes handicapées par les policiers et les préposés au contrôle du stationnement visent à permettre que ces espaces soient utilisés exclusivement par les personnes handicapées. 301 constats pour stationnement illégal ont été émis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Le montant d'un constat pour une infraction est de 45 \$ s'il est émis selon la réglementation municipale et de 169 \$ s'il est émis en vertu du Code de la sécurité routière. 3 constats ont été émis en vertu du Code de la sécurité routière.

➤ Le transport — Accessibilité

Au cours de l'année, la Ressources pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/ Nord-du-Québec et le CISSS-AT ont diffusé un sondage postal auprès de personnes ciblées afin d'identifier les besoins de la population en matière de transport adapté dans les quartiers éloignés du périmètre urbain. La dernière étude avait été réalisée en 2008. La demande au niveau du transport adapté est peu élevée : 7 personnes ont indiqué qu'ils utiliseraient le service s'il était disponible, soit 5 sur une base régulière et 2 sur une base occasionnelle. Nous constatons que la demande est peu élevée. L'étendue du territoire, d'un peu plus de 6 500 kilomètres carrés, pose un important défi pour offrir un niveau de desserte adapté au besoin de la clientèle vivant dans les secteurs éloignés du périmètre urbain.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

➤ Les loisirs, la culture et le tourisme

Le Service de l'animation en loisir et espaces verts accueille à chaque année, à l'intérieur de son programme aquatique, des personnes handicapées.

De plus, le programme Animation-Jeunesse accueille à chaque année des enfants présentant divers troubles du comportement et, comme dans le milieu scolaire, le nombre d'enfants par groupe est diminué afin que les animateurs puissent offrir un encadrement de qualité.

Lors de l'intégration d'un enfant vivant avec un handicap plus important, une collaboration est établie au besoin avec un intervenant du milieu scolaire ou du réseau de la santé, afin que l'encadrement soit adapté à cet enfant. L'animateur reçoit du soutien pour s'assurer d'une intégration réussie. En 2017, 3 enfants handicapés ont fait partie du programme Animation-Jeunesse.

Lors de l'installation de mobilier dans les parcs, une orientation a été établie afin qu'un certain nombre soit accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Les devis d'appel d'offres incluent des spécifications en lien avec l'orientation retenue.

La piste cyclable du lac Osisko est devenue une piste multifonctionnelle. Elle est, depuis le mois de mai 2017, plus inclusive parce que la nouvelle vocation encourage le respect de tous les utilisateurs, incluant les véhicules motorisés pour les personnes à mobilité réduite. Une campagne publicitaire et un affichage ont fait partie des actions pour informer la population.

Les parcs Chadbourne, Victor et Terry-Fox ont fait l'objet de mises à niveau importantes en ce qui a trait aux jeux, aux tables à accessibilité universelle, ainsi qu'aux voies de circulation, et cela, au coût de plusieurs milliers de dollars. Des voies de circulation permettent maintenant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer pour se rendre aux aires de jeux ainsi qu'aux bancs de parcs.

La Ville de Rouyn-Noranda a investi 100 000 \$ dans un projet de sentier accessible développé au tour du lac Kiwanis. Les personnes à mobilité réduite pourront ainsi se déplacer facilement autour du lac. Une subvention du gouvernement du Canada ainsi que la participation du Club Kiwanis de Rouyn-Noranda ont permis de concrétiser la première phase de ce projet.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

➤ **Le soutien aux organismes communautaires et aux familles**

Aucune action particulière n'était prévue. Les activités du volet famille sont offertes à tous.

➤ **La communication**

Nous avons considéré important, en date du 2 juin 2017, de communiquer au personnel qu'il s'agissait de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

➤ **La sécurité en milieu résidentiel**

Un système est en place et est révisé régulièrement afin de répertorier les personnes handicapées, nous permettant d'agir prioritairement advenant une intervention en sécurité incendie et sécurité civile.

PLAN D'ACTION 2018

➤ **L'accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons**

Obstacles

Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants sont difficilement accessibles aux citoyens et citoyennes handicapés.

Actions

2018

Projet 1

Remplacer la rampe d'accès à la porte d'entrée du bureau municipal du quartier Mont-Brun.

Projet 2

S'assurer que le projet de la nouvelle aérogare répondra aux normes en lien avec l'accessibilité des divers lieux. Une sensibilisation des architectes est de mise et une vérification doit aussi s'exercer, en cours de travaux, par la directrice de l'aéroport régional de Rouyn-Noranda.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

Projet 3

Terminer l'aménagement du projet de sentier accessible autour du lac Noranda, qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'avoir un endroit pour se promener dans la nature. Le Club Kiwanis pilote ce projet auquel la Ville et le gouvernement fédéral ont contribué financièrement. Il s'agit d'un projet de 440 000 \$.

Projet 4

Terminer la mise en place du nouveau trottoir de la promenade Agnès-Dumulon longeant le lac Osisko, en s'assurant qu'elle permette un accès universel.

➤ **La sécurité en milieu résidentiel**

Obstacles

Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

Actions

Continuer à diffuser de l'information sur l'inscription volontaire au système d'information concernant les personnes handicapées. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

➤ **L'administration municipale**

Obstacles

Les personnes handicapées sont confrontées à divers obstacles dans les milieux de travail.

Actions

Mettre à la disposition des personnes handicapées la possibilité d'obtenir un mobilier adapté, de bénéficier d'un espace de stationnement à proximité du lieu de travail, etc.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

➤ Les loisirs, la culture et le tourisme

Obstacles

Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.

Les espaces pour les personnes handicapées du Théâtre du cuivre pourraient être plus adéquats.

Actions

Effectuer des améliorations selon les disponibilités budgétaires et prioriser les actions, en considérant l'achalandage ainsi que les obstacles présents.

Un projet est à l'étude pour construire une nouvelle salle de spectacles qui devrait permettre un accès plus convivial aux espaces disponibles pour les personnes handicapées.

➤ L'habitation

Obstacles

Il y a un manque de logements adaptés pour des personnes handicapées.

Actions

L'Office municipale d'habitation de Rouyn-Noranda prévoit la construction d'un immeuble de vingt-cinq logements qui accueillera des personnes ayant un handicap intellectuel. L'objectif est de débiter la construction au cours de l'année 2018. La valeur du projet est estimée à près d'un million de dollars. Pour la Ville, il s'agit d'un projet d'envergure, pour lequel elle en est partenaire.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

↻ Le soutien aux organismes communautaires et aux familles

Obstacles

Les organismes ont souvent peu de ressources.

Actions

Soutenir les organismes selon les moyens disponibles. La directrice de Ville et villages en santé, organisme autonome financé par la Ville, joue un rôle pivot au quotidien dans le soutien à divers organismes.

↻ La signalisation et le stationnement

Obstacles

Des citoyens ne sont pas respectueux des espaces de stationnement pour personnes handicapées.

Actions

Poursuivre la sensibilisation : surveillance policière, implication des préposés au contrôle du stationnement.

↻ La communication

Obstacles

Le niveau de sensibilisation des citoyens aux difficultés vécues par les citoyens handicapés n'est pas suffisamment élevé.

Actions

Aucune action de prévue.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

➤ Le transport

Obstacles

Le territoire est très étendu, il est difficile d'avoir un service de transport adapté qui répond aux besoins de toutes les personnes handicapées.

L'accessibilité à certains arrêts d'autobus est parfois difficile en saison hivernale.

Actions

Poursuivre le déneigement près des arrêts d'autobus.

Évaluer, sur une base continue, les actions pour améliorer le service de transport adapté.

LES SEPT ACTIONS EN CONTINU EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Action 1 : Rendre ou maintenir les voies de circulation dans un bon état. La réfection de plusieurs trottoirs est réalisée chaque année.

Un budget est réservé chaque année à la réfection des trottoirs et une priorisation est effectuée.

Action 2 : S'assurer de la circulation sécuritaire sur les trottoirs.

Des inspections sont effectuées périodiquement afin que les branches d'arbres soient coupées, au besoin.

Action 3 : Favoriser la participation de tous aux activités de loisirs par des services accessibles.

Bon accueil des citoyens handicapés dans les divers programmes de loisirs.

Action 4 : Rendre les immeubles existants universellement accessibles.

Utiliser les occasions de rénovation des bâtiments municipaux pour améliorer ou maintenir l'accessibilité universelle.

BILAN 2017 ET PLAN D'ACTION 2018

Action 5 : S'assurer que les nouveaux bâtiments municipaux sont accessibles et adaptés aux besoins des personnes handicapées.

La Ville a comme projet d'agrandir l'aérogare ainsi que de construire une nouvelle salle de spectacles dans les prochaines années.

Action 6 : Appui du conseil municipal pour des projets d'habitation favorisant une amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.

La Ville étudie les projets d'habitation et évalue sa capacité à participer financièrement à la réalisation des projets.

Lors de la construction de logements sociaux, elle doit s'assurer qu'un certain nombre de logements sont adaptés pour des personnes handicapées.

Action 7 : S'assurer que les réunions des divers comités ont lieu à des endroits accessibles.

La Ville possède plusieurs immeubles répondant aux critères de l'accessibilité universelle.

